



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

**DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE**

Paris, le 17/10/19

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Episode pluvieux intense dans l'Aude le 15 octobre 2018 : Un retour d'expérience sur la gestion de l'évènement par les structures médico-sociales pour mieux gérer les prochaines situations de crise**

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a réalisé un retour d'expérience concernant les impacts sur 80 structures du secteur médico-social de l'épisode pluvieux intense survenu dans l'Aude le 15 octobre 2018 et leur gestion de la crise.

Il est notamment proposé aux structures un document pour les aider à élaborer une fiche réflexe en cas de mise en vigilance orange de leur département, par Météo-France.

Par ailleurs, les enseignements de ce retour d'expérience sont utilisés dans les réflexions conduites pour la révision des plans bleus<sup>[1]</sup>.

Les responsables des établissements de services sociaux ou médico-sociaux sont invités par les préfets ou les agences régionales de santé (ARS), en lien avec les conseils départementaux à en prendre connaissance (cf [note interministérielle du 7 octobre 2019](#)), pour préparer et mieux gérer les situations de crises.

Télécharger le rapport mis en ligne sur le site du ministère, [ici](#).

➤ **Contact presse :**

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) : [Dgcs-com@social.gouv.fr](mailto:Dgcs-com@social.gouv.fr) - Tél : 01 40 56 82 03

[1] Plan bleu dans les établissements médico-sociaux : Plan d'organisation à mettre en œuvre en cas de crise sanitaire ou climatique.